



# Conditions « fêtes et manifestations »

Au 05.01.2024 et jusqu'à nouvel ordre

Les conditions « fêtes et manifestations » concernent les commandes avec reprise de boissons non consommées. Ces commandes avec « reprise » sont toujours soumises à devis et sont à commander au préalable selon les conditions ci-dessous, tout est notifié sur bulletin de livraison (Δpas de reprise sur les tickets de caisses boutique).

## Prix :

### PRIX 2024 :

Pour une manifestation en 2024, le devis est valable le nombre de jours indiqué sur le devis, une fois ce délai passé et comme les tarifs évoluent constamment, merci de nous recontacter si vous prenez une décision afin que nous puissions vous faire une proposition avec les tarifs à jour.

En raison de certains critères économiques, nos tarifs peuvent être changés sans préavis de notre part.

### FRAIS DE PREPARATION ET DE LIVRAISON :

Chaque commande est étudiée au cas par cas, en fonction des commandes déjà validées et de nos possibilités de service.

### Frais de facturation et de traitement :

3€ de frais de facturation et de traitement sont systématiquement appliqués pour les commandes avec reprise de boissons non consommées.

### Frais de préparation et reprise :

Des frais de préparation et reprise peuvent être appliqués selon chaque commande et sont indiqués directement sur le devis :

En général, des frais de préparation et de reprise de 20€ minimum seront facturés si la facture n'atteint pas 50% de la commande (selon devis et hors consigne)

### Frais de livraison (déplacement) :

Un minimum de commande vous sera demandé pour les livraisons ou des frais de livraison seront appliqués.

Chaque commande est étudiée au cas par cas et des frais de livraison seront appliqués en fonction du montant de la facture, cela sera chiffré sur le devis:

**Pour une facture boissons inférieure à 450€ hors mise à dispo de garniture (tables et bancs), 25€ minimum vous seront facturés.**

Pour une livraison à plusieurs adresses, nous consulter, ce sera également étudié au cas par cas et chiffré sur le devis.

### Frais de modification des devis

A partir de 3 modifications de devis, 2€ de frais de traitement vous seront demandés pour modification.

## Délai de commande :

La commande boissons (hors réservation du matériel faite en amont) définitive avec ses réajustements **doivent être confirmés minimum 15 jours avant votre manifestation** pour une organisation optimale.

## Validation de commande >>> acompte :

**Eléments nécessaires pour VALIDER LA COMMANDE :**  
**proforma signée + acompte**

### 1- proforma à signer :

Pour valider la commande, une fois les options choisies, nous établissons une facture pro-forma qui pour être validée par nos soins **doit comporter les mentions :**

a-« bon pour accord »

b- Nom(s) & prénom(s) (des 2 conjoints pour un mariage)

c- signature(s) (des 2 conjoints pour un mariage)



*d-date et lieu de validation du devis.*

A réception de ces éléments, nous vous adresserons un mail de confirmation de commande.

## 2-acompte :

Un acompte de 50%\* de la commande (montant précisé sur le devis) vous sera demandé pour validation et réservation.

Il peut être versé :

- En CB dans notre boutique
- En espèce dans notre boutique (maximum 1000€, le reste serait à verser par les autres moyens proposés ici)
- Par virement bancaire

Cet acompte est à verser :

1/lors de l'enlèvement des marchandises si c'est à emporter.

2/une semaine à deux semaines avant la livraison si c'est en « mode » livraison.

Voici notre rib pour les virements :

**Important pour l'intitulé du virement : merci de préciser vos noms et prénoms, date manifestation et n° de proforma svp.**

Crédit Mutuel					
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE					
Identifiant national de compte bancaire - RIB					
Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise	
10278	03100	00019979445	30	EUR	CCM REGION ALTKIRCH
Identifiant international de compte bancaire					
IBAN (International Bank Account Number)					
FR76	1027	8031	0000	0199	7944 530
BIC (Bank Identifier Code)					
CMCIFR2A					
Domiciliation			Titulaire du compte (Account Owner)		
CCM REGION ALTKIRCH			ETABLISSEMENTS LITZLER		
14 PLACE XAVIER JOURDAIN			14 RUE DES BREBIS		
68130 ALTKIRCH			68130 CARSPACH		
Tél : 08-20-09-16-94					
Remettez ce relevé à tout organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.					
PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ					

# Reprise des produits non-consommés lors de vos fêtes :

**Important ! Nouveauté depuis janvier 2023 : carton de vin entier uniquement, plus de reprise à la bouteille.**

Nous proposons la reprise des produits non-consommés lors de vos fêtes selon les conditions que vous trouverez ci dessous :

Tout est notifié sur [bulletin de livraison](#), un acompte est à verser pour la reprise éventuelle (voir rubrique acompte).

## 1. Produits concernés

### Quels articles sont repris et comment ?

- Nous reprenons les bouteilles à l'unité quand il s'agit de verre consigné (donc pas les verres perdus).

Les boissons en verre consigné sont conditionnées dans des caisses (consignées) à nous restituer.

NB : si les consignes ne sont pas restituées, elles vous seront facturées.

- Attention les articles suivants ne sont pas repris à la pièce mais **en lot fermés uniquement** (hors produits sur commande spécifique (pas de reprise)).

-Les bouteilles de vins en 37,5cl, 75cl, magnum

**Pas de reprise à la bouteille pour le vin, nous reprenons les cartons non entamés (non ouvert) uniquement cela concerne**

-Les packs de bouteilles plastiques (=les petits formats 0.33L, 0.50L et grands formats 1L, 1.25L, 1.5L)

-Les boîtes métal (0.33L et 0.50L)

-Les packs de bouteilles en verre perdu (exemple kronenbourg en 33cl VP) hors produits sur commande spécifique (pas de reprise).

Découvrez le détail de nos conditionnements dans nos tarifs.

**Produits sur commande spécifique, pas de reprise, règlement intégral à la commande.**

△△△ Aucune reprise sur les articles facturés sur un ticket de caisse en boutique donc pas sur les accessoires, les poteries, l'épicerie fine et les colis gourmands.



## 2. « Etat » des emballages des boissons :

Les cartons de vin doivent être rendus propres et non dégradés (ex : carton entier mis au frigo et humide donc fragilisé refusé),

les étiquettes/collerettes de vins, bières et autres boissons doivent être intactes.

## 3. Délais de reprise et date limite :

**Retour des tireuses et garnitures : mercredi matin au plus tard**

**Retour des boissons : 1 semaine maximum (reprise plus tardive non acceptée) sauf si nous avons fermés pour congés).**

# Pour l'organisation quant au règlement et à la gestion des retours de boissons :

Pour la livraison (ou l'enlèvement des marchandises), nous établirons un « **bulletin de livraison** » où nous noterons tout ce que vous avez commandé. Un acompte vous sera demandé (voir rubrique « Validation de commande >>> acompte »)

Nous ferons ensuite le décompte via un « bon de reprise » et nous établirons une facture que vous pourrez recevoir directement en boutique, par mail ou par la poste.

Le paiement est à réaliser comptant à réception de facture.

# Enlèvements et livraisons :

## EN BOUTIQUE → SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT

Enlèvement et reprise depuis notre dépôt de Carspach.

Créneau d'enlèvement et de reprise à convenir SUR RDV aux horaires suivants\* :

- enlèvement le vendredi 9h30-12h/14h-18h30 / samedi 8h30-12h30

vous présenter max 30mn avant la fermeture svp

- retour le lundi 8h-12h (fermé l'après-midi)/ mardi 8h-12h/14h-18h30 / mercredi 8h-12h

vous présenter max 30mn avant la fermeture svp

\*Hors congés et jours fériés, infos via : <https://www.litzler-boissons.fr/contact>

## EN LIVRAISON

Livraison du lundi au vendredi selon l'organisation de nos tournées et selon la place disponible dans les camions

+ d'infos via : <http://www.litzler-boissons.fr/distributionboissons-carspach68sundgau>

# Location tables et bancs :

Les garnitures sont UNIQUEMENT mises à disposition des clients, qui achètent chez nous, **toutes les boissons** (vins, bières, eaux, sodas et jus de fruits) pour leurs manifestations (anniversaire, mariage, baptême, fête de village...) >>> **Il s'agit d'un service complémentaire à la vente de boissons : Nous ne sommes pas loueurs de mobilier pour festivités.**

- Mise à disposition des garnitures sur réservation (disponibilité limitée et demande forte)

- Lors de la facturation des boissons, vérification de nos conditions de mise à disposition du matériel, c'est-à-dire:

Mise à disposition d'une garniture [1TABLE +2BANCS] pour : 20€ ht d'achat de boissons.

Chiffre d'affaires de 20€ ht par garniture Non Atteint = 5€ ht de Location par garniture.

# Location tireuses à bière :

△△△ Sur réservation (disponibilité limitée et demande forte)



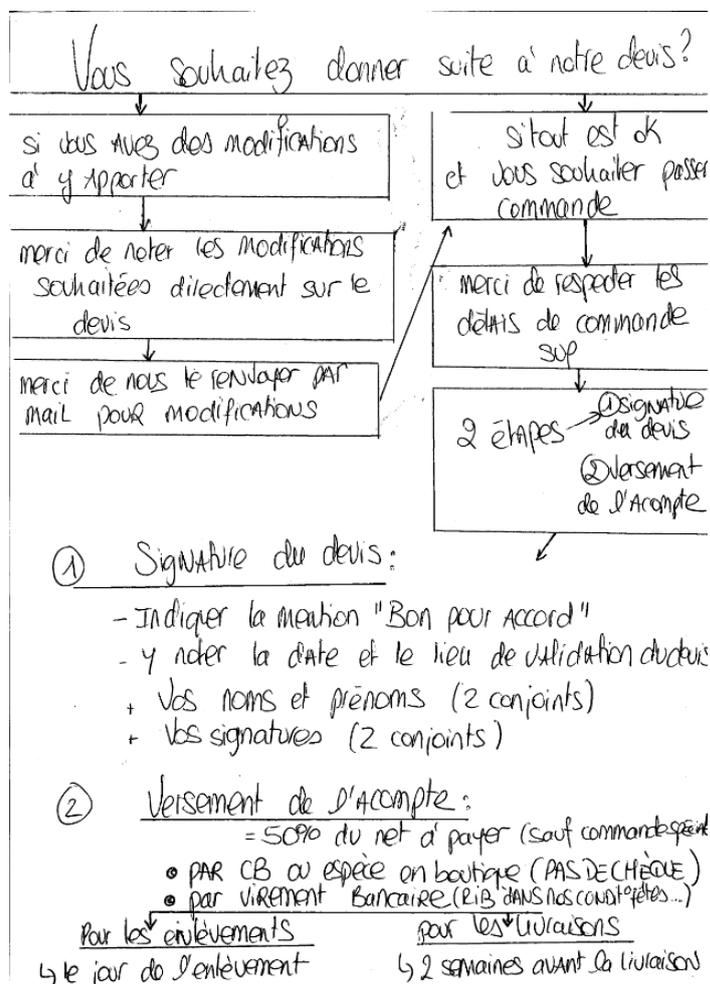
## Tireuse à bière traditionnelle (minimum 20L par fut)

- LOCATION TIREUSE AU WEEK END (DU VENDREDI AU MERCREDI MIDI MAX)
- LOCATION PRESSION ELECTRIQUE 1 ROBINET : 20€  
LOCATION PRESSION ELECTRIQUE 2 ROBINETS : 23€
- Ses futs consignés,
  - Une participation au CO2 par fut utilisé (pour chaque fut consommé = 1 participation facturée) >4.50€ pour les futs de 20L et 30L.

LOCATION TIREUSE A BIERE - 4 ELEMENTS A COMPTER  
pour futs de 20 et 30L

- 1- LOCATION TIREUSE AU WEEK END (DU VENDREDI AU MERCREDI MIDI MAX)  
LOCATION PRESSION ELECTRIQUE 1 ROBINET : 20€  
LOCATION PRESSION ELECTRIQUE 2 ROBINETS : 23€
- 2- PARTICIPATION CO2 FUT 20/30L : 4,50€ par fut utilisé
- 3- CONSIGNE DE 30€ PAR FUT A AVANCER
- 4- PRIX DU FUT (VOIR LISTE PRIX BIERE-PRIX AU LITRE TTC)

## Guide signature du devis :





# Conditions générales :

## REALISATION DE LA VENTE - LIVRAISON

D'une manière générale, la Société se réserve la propriété des marchandises vendues jusqu'à leur parfait paiement (conformément à la loi n° 80-335 du 12 mai 1980).

Tous nos produits sont en principe vendus franco destination : la mise en place en magasin de vente, en réserve ou en cave ne nous incombant pas. Celle-ci ne pourra être effectuée par notre personnel qu'aux risques et périls du client. Toutefois, si le client nous demande d'assurer le transport pour son compte à la suite de l'enlèvement, le transport sera facturé sous une rubrique distincte. Dans le cas d'enlèvements à nos entrepôts par le client ou son mandataire, les commandes sont réputées acceptées et payables à l'enlèvement, les risques étant transférés à l'enlèvement. En cas de paiement différé, total ou partiel, la clause de réserve de propriété susmentionnée s'appliquera.

Les marchandises et les emballages doivent être reconnus en présence du livreur, aucune réclamation ou réserve ultérieure non constatée par ce dernier ne pourra être admise si elle n'a pas été consignée sur le bordereau de livraison ou tout document en tenant lieu.

## CONDITIONS DE REGLEMENT

D'une manière générale, nos produits sont payables au comptant à la livraison ou à l'enlèvement. Net sans escompte.

Nos ventes de boissons alcoolisées ayant supporté les droits de consommation, sont payables dans un délai maximum inférieur à 30 jours, suivant la fin de mois de livraison (loi 85-1408 du 30 décembre 1985).

Tout paiement partiel s'imputera d'abord sur la partie non privilégiée de notre créance.

En cas de retard de paiement d'une facture :

- La Société se réserve le droit de facturer 1.5% du montant de la facture par mois de retard, plus frais, sans préjudice de la faculté qu'elle se réserve de suspendre les livraisons.

- La Société se réserve l'exigibilité d'une clause pénale de 20% de la somme réclamée, outre les intérêts légaux et les frais judiciaires éventuels.

## EMBALLAGES ET CONSIGNATION

D'une manière générale, les matériels d'emballage et de conditionnement (palettes, casiers, verres, fûts....) sont consignés. Le montant de la consignation est porté sur la facture et payable en même temps que la marchandise.

En aucun cas la consignation des matériels d'emballage et de conditionnement n'en confère la propriété du client.

Les matériels d'emballage et de conditionnement présentés en mauvais état ne seront ni repris, ni déconsignés.

Les matériels d'emballage et de conditionnement ne pourront être repris et déconsignés qu'à concurrence des quantités et/ou des valeurs consignées par la Société.

Tout matériel d'emballage rendu au-delà du délai normal d'utilisation (3 mois) pourra être déconsigné avec une pénalité de 25 % de la valeur de consignation.

## ATTRIBUTION JURIDIQUE

Pour toute contestation relative à l'interprétation ou à l'exécution des conditions ci-dessus, il est fait attribution de compétence au Tribunal de Commerce dont relève l'établissement de la Société qui a établi la facturation.

## DEROGATION

D'une manière générale, toute dérogation aux présentes conditions devra faire l'objet d'un accord préalable.

Signature client :